



L'IFAPME et Wallonie Entreprendre signent une convention de partenariat pour booster la création d'entreprises

Quoi ?

Convention de partenariat pour booster la création d'entreprises

Quand ?

15 novembre 2023

Où ?

Administration centrale

A épingler ?

Entre l'IFAPME et Wallonie Entreprendre

Plus d'infos ?

luca.biancorosso@ifapme.be

Le mercredi 15 novembre 2023, en pleine Semaine de la Transmission d'entreprises en Wallonie, l'IFAPME et Wallonie Entreprendre ont officialisé leur collaboration par la signature d'une convention de partenariat.

Les objectifs sont multiples et visent surtout à amplifier et articuler l'offre de services des deux organismes et de stimuler ainsi, davantage encore, la création et la croissance d'entreprises dans notre région.

Bien que de nombreux contacts soient déjà tissés entre les deux Institutions depuis plusieurs années, le paysage institutionnel a évolué ces dernières années. La volonté du Gouvernement wallon, notamment au travers du Plan de relance, est de soutenir toujours plus le développement de la création d'entreprises dans notre région.

La signature de cette Convention de partenariat entre Wallonie Entreprendre et l'IFAPME permettra d'amplifier et d'articuler l'offre de services des deux organismes



proposer un parcours intégré d'accompagnement du porteur de projet, de l'émergence de son idée jusqu'à la concrétisation de son business.

L'articulation entre l'accompagnement et l'acquisition de compétences du porteur de projet est au cœur de la démarche.

Au-delà de l'articulation de l'offre respective de chaque opérateur, la collaboration se concentrera aussi sur trois points essentiels : la sensibilisation à l'esprit d'entrepreneuriat, les enjeux liés à la transmission d'entreprises ou encore les possibilités de financement des entreprises par Wallonie Entreprendre, dont peuvent bénéficier les apprenants et apprenantes de l'IFAPME qui ont la fibre entrepreneuriale.

Un enjeu économique wallon

Le tissu économique wallon est majoritairement constitué de PME et TPE et près de 10.000 de ces entreprises wallonnes seront à remettre d'ici 2025^[1]. L'enjeu est de taille pour maintenir ce tissu économique et faire en sorte que ces chefs d'entreprises puissent trouver des candidats à la reprise de leurs activités.

L'un des objectifs majeurs est de favoriser la rencontre entre le public en formation et les chefs d'entreprises à la recherche de repreneurs.

Par ailleurs, le développement de l'entrepreneuriat est fondamental en termes de contribution à la création d'emplois et de dynamisation de l'économie wallonne, notamment à travers de l'innovation. De nouvelles idées, de nouveaux produits et de nouvelles technologies sont également les garants de la bonne compétitivité de nos entreprises.

« Je monte ma boîte » : un parcours de formations pour les porteurs de projets

Consciente de l'importance des compétences à acquérir pour rendre son activité durable et pérenne, l'IFAPME propose, depuis 2022, des formations gratuites à la création d'entreprise. Ces formations sont destinées aux futurs entrepreneurs, aux apprenants en alternance, jeunes et moins jeunes, aux travailleurs indépendants mais aussi aux demandeurs d'emploi.

Les formations de l'IFAPME visent à préparer les participants et participantes à la création et à la gestion de leur propre entreprise. Elles couvrent divers domaines tels que la gestion de son projet, la stratégie commerciale, le marketing, la construction de son plan financier, le cadre légal, la gestion quotidienne, la comptabilité, et d'autres compétences essentielles pour la création et la croissance d'une entreprise. Le programme peut varier en fonction des besoins spécifiques du porteur de projet mais l'objectif général est d'acquérir les compétences managériales et de gestion nécessaires pour réussir son projet à long terme, en étant conscient de la réalité du terrain et du domaine d'activité en question.

Depuis fin 2022, le dispositif « Je monte ma boîte » de l'IFAPME a permis à près de 1250 personnes de suivre près de 400 modules de formation autour de l'entrepreneuriat.

L'IFAPME souhaite aussi contribuer au développement de l'entrepreneuriat féminin, notamment en visibilisant des « success stories ». L'Institut travaille également avec divers organismes comme l'AVIQ pour soutenir les candidats entrepreneurs en situation de handicap ou encore avec la présence de conseillers IFAPME à la création d'entreprises. Citers et Carrefours des métiers pour les demandeurs d'emploi.

L'offre d'accompagnement à la création de Wallonie Entreprendre

WE est en charge du pilotage et de l'évaluation du réseau des opérateurs de terrain dans leur mission d'accompagnement des porteurs de projets et entrepreneurs en Wallonie.

En matière de création d'activité, les opérateurs apportent un accompagnement généraliste basé sur un diagnostic, un plan d'action, un suivi précréation et le cas échéant, un suivi postcréation. Les besoins de certains publics spécifiques comme les étudiants-entrepreneurs sont évidemment pris en considération.



L'accompagnement proposé par les opérateurs pilotés par WE permet également d'apporter des compléments adéquats au juste moment dans la maturation des projets, qu'il s'agisse de prestations de tests marché ou de prototypage, de mentorat entrepreneurial ou encore du regard pointu de spécialistes en innovation.

Depuis janvier 2023, les opérateurs de terrain ont fait bénéficier 843 porteurs de projets d'un diagnostic « 360° » analysant les différents leviers de réussite de leur projet.

Soutenir l'esprit d'entreprendre auprès des apprenants et apprenantes

La connaissance du monde de l'entreprise est un atout de l'IFAPME en tant qu'opérateur de référence dans le domaine de la formation en alternance. Cette présence peut être exploitée en vue d'identifier les chefs d'entreprises en recherche de successeurs et offrir ainsi la chance à celles et ceux qui suivent un cursus de formation IFAPME de saisir l'opportunité de reprendre une entreprise.

Le partenariat entre l'IFAPME et Wallonie Entreprendre contribuera aussi à **créer une continuité entre l'acquisition de compétences nécessaires au futur entrepreneur et la reprise d'entreprise** par **des Centres de formation IFAPME et l'accompagnement dans la concrétisation de son projet auprès des SAACE, notamment.**

C'est à travers ces différents aspects que l'IFAPME pourra augmenter le pourcentage d'apprenants et apprenantes qui se lancent dans l'aventure entrepreneuriale. L'objectif est de **passer d'un taux de 12% à 30% d'apprenants se lançant en tant qu'indépendant** dans les prochaines années, notamment grâce au dispositif « Je monte ma boîte ».

De manière plus transversale, la collaboration IFAPME – Wallonie Entreprendre permettra donc de continuer la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre envers toute personne désireuse de se lancer dans l'aventure, au travers de journées de l'entrepreneuriat, des journées « Défis des Talents », des soirées d'information, de participation à des conférences sur le métier d'indépendant, le profil entrepreneurial ou le développement d'une idée en projet, etc.

[1] Source : site internet Wallonie Entreprendre – semaine de la transmission

